



## COMPTE-RENDU DU C.C.A.S DU 15 FEVRIER 2017

Personne absente excusée ayant donné pouvoir : M. REBILLARD Christophe à M. VIVIER Stéphane.

### I – REGIE DE RECETTES :

Le CCAS, à l'unanimité, décide de mettre en place une régie de recettes permettant l'encaissement d'espèces et de chèques, dans le but de pouvoir organiser de nouvelles manifestations, en remplacement de l'opération brioches.

Deux régisseurs, titulaire et suppléante, sont nommés par arrêté, sans indemnités.

Un membre du CCAS ne souhaitant plus participer au conseil, il conviendra de le remplacer afin de maintenir un nombre constant de membres dans l'équipe.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2017

Personnes absentes excusées : Mme BONIN Irène (a rejoint l'assemblée en cours de séance) – Mme LETOURNEAU Béatrice  
M. POISSON Julien.

Personne absente excusée ayant donné pouvoir : M. REBILLARD Christophe à M. VIVIER Stéphane.

### II - AFFAIRES COMMUNES AVEC LE C.C.A.S.

. **Organisation d'un spectacle** : Le CCAS et le conseil municipal proposeront cette année, à la place de l'opération brioches, un spectacle dans la salle polyvalente dont les bénéfices iront au budget du CCAS.

Il se déroulera dimanche 9 avril 2017 à 15h00 avec une buvette à l'entracte (voir ci-dessous dans le cadre manifestations pour les modalités).

### III – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE REUNION DU 19/01/2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### IV - DELIBERATIONS

- 1) **Convention ENEDIS** : M. le maire expose au conseil la demande de convention faite par ENEDIS concernant l'occupation en sous-sol d'une ligne électrique sur une partie de terrain communal ; il s'agit de réaliser des travaux permettant un « bouclage », c'est-à-dire une dérivation de ligne pour assurer l'alimentation électrique de la commune en cas de nécessité de coupure pour intervention. Le conseil autorise la signature de cette convention à l'unanimité.

### V – COMPTES-RENDUS DE REUNIONS :

- 1) **Communauté de communes** : Le comité de pilotage s'est réuni pour estimer l'évolution démographique du territoire durant les quinze prochaines années. Le scénario retenu se situe en-dessous de la croissance observée ces dix dernières années et celle envisagée par le SCoT, soit à environ 1% de la population. De même, les zones d'activités nouvellement créées seront situées autour des zones actuelles pour bénéficier des infrastructures.

Selon la gouvernance mise en place pour l'élaboration du PLUi, les conseils municipaux sont consultés avant validation par le conseil communautaire ; notre conseil approuve le choix retenu par le comité de pilotage.

- 2) **Commission Voirie** : La commission a listé les rues nécessitant un entretien à prévoir, ainsi que le tonnage de Point à Temps (PAT) à envisager ; 6 tonnes d'enrobé à froid seraient prises en charge par la Communauté de communes « Terres de Bresse ».

- 3) **Commission Bâtiments**: L'ensemble du conseil est consulté sur les premières ébauches de plan soumises par le maître-d'œuvre : il s'agit d'opérer des choix pour écarter certaines solutions techniques et en retenir d'autres, afin d'affiner le projet. L'extension de mairie est encore en phase d'Avant-Projet Sommaire, c'est-à-dire que de nombreux détails ne sont pas encore arrêtés. En revanche, le choix s'est porté sur un bâtiment au niveau du secrétariat actuel avec rampe extérieure d'accès, et deux entrées séparées pour la future garderie et le secrétariat.

- 4) **Débat d'orientations budgétaires** : après exposé des résultats de l'exercice budgétaire 2016 dans ses grandes lignes, plusieurs scénarii de financement de l'investissement et du fonctionnement du budget communal ayant été présentés puis commentés, le conseil s'oriente vers un renouvellement du contrat CUI en voirie (budget fonctionnement) et vers un financement de l'extension sous forme d'un emprunt légèrement plus élevé que nécessaire, accompagné d'un autofinancement mesuré afin de conserver une ligne de trésorerie suffisante (pour garantir une marge de souplesse quant à l'échelonnement des factures), et afin de permettre des projets d'investissements en 2017 (budget d'investissement).

Ces choix s'appuient sur l'analyse de l'endettement de la commune, de sa capacité d'autofinancement, du montant des subventions obtenues, des besoins à venir en termes d'équilibre du budget d'assainissement collectif, des taux actuels d'emprunt, tous ces points ayant été discutés au préalable avec le percepteur dont dépend la commune.

Charge à la commission des finances de préparer le budget à partir de ces éléments ; celui-ci sera soumis au vote du conseil en avril, sachant que le compte administratif sera présenté et étudié en détails en mars.

## **V – INFORMATIONS DIVERSES :**

**1) Projet « commune propre » :** Le conseil réfléchit à un projet de « journée de nettoyage » d'une partie de la commune assurée par les membres du conseil et ouverte aux habitants volontaires ; il reste à fixer les modalités d'organisation d'une telle journée ainsi que la date envisagée, sachant que l'échéance de fin mars (date officielle des « nettoyages de printemps ») semble difficile à tenir.

**2) Personnel communal :** Le recrutement du contrat CUI en maternelle a été effectué, et sera effectif à la rentrée des vacances d'hiver, soit le 6 mars 2017. Ce poste sera occupé par Mme Aurélie NIQUET.

**3) Free mobile :** Suite à la permanence de Free Mobile, le choix de l'emplacement envisagé est maintenu, car l'autre emplacement étudié (au fond du terrain) nécessiterait une structure plus haute de dix mètres et plus imposante avec un mât « treillis » avec échelle intérieure. Il a été décidé toutefois de faire procéder à deux relevés de champ, l'un avant travaux et l'autre après travaux, dans le but de vérifier si l'écart est conforme à ce qui a été annoncé.

**4) CNI :** Les cartes d'identité ne seront plus délivrées en mairie à compter du 22/03/2017 (voir ci-dessous)

**5) Demande :** Le conseil se déclare favorable à la rétrocession de la voirie à la commune dans le cadre d'un projet de 5 lots à bâtir.

### **Message de la part de Mme Nathalie MICHELIN et Mme Joss CLEMENT :**

*Nous remercions sincèrement toute la population pour leur chaleureux accueil lors du passage pour le recensement, merci également à tous les habitants qui ont fait le choix de répondre par internet, facilitant ainsi notre tâche.*

## **INFOS DIVERSES**

### **MANIFESTATIONS A VENIR**

- Samedi 4 mars 2017 en soirée : LOTO des amis de l'école
- Vendredi 17 mars 2017 en soirée : LOTO Axone Compétition

### **VENTE DES TICKETS**

#### **SPECTACLE « JEANPIRE & BALOU » 09 avril 2017 à 15h00**

Samedis 11 et 25 mars 2017, de 09h30 à 11h30 en mairie (10 € le ticket)

Contact : 06 76 75 86 66 (après 19h00)

### **VENTE DES CARTES DE PECHE 2017 ETANG COMMUNAL**

En mairie, bureau des adjoints :

**Samedi 25 février 2017 et samedi 04 mars 2017, de 10h00 à 12h00.**

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Ouverture de la pêche au plan d'eau Samedi 18 mars 2016 à 08 h00**  
**(matinée truites)**

### **DELIVRANCE CARTES D'IDENTITE**

A compter du 22/03/2017, les cartes d'identité devront être demandées dans les mairies qui délivrent actuellement les passeports, à savoir les mairies de Chalon-sur-Saône, Saint Germain du Bois et Louhans.

### **ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHASSE**

Dimanche 12 mars 2017 à 10h00 (salle polyvalente)